

Mini-Val avril 2022



2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.municipalite.val-racine.qc.ca



Église de Saint-Léon-le-Grand
Photo : Émilie Lacroix

AGENDA AVRIL - MAI 2022

15 avril	13h30 : réunion du Comité Les Dynamiques
17 avril	Joyeuses Pâques! 
18 avril	Le bureau municipal sera fermé.
3 mai	19 h : Séance ordinaire du Conseil municipal (dans la salle du Conseil et devant public)

SOMMAIRE

Date limite pour démanteler votre abri d'automobile	p. 2
Permis de brûlage et prévention des feux de broussaille	p. 2
Des nouvelles du Comité Les Dynamiques	p. 2
Bienvenue à une nouvelle Val-Racinoise	p. 2
Le Comité de développement est en plein recrutement	p. 3
La SADC de la région de Mégantic au service des entrepreneurs de Val-Racine	p. 3
Communication de la RICEMM : Éclairez-vous au bon endroit?.....	p. 4
Communications de Nature Cantons-de-l'Est	p. 4
Petite annonce de la Fabrique de Val-Racine	p. 4
Réponse à la devinette de la page 2	p.4

INFORMATIONS MUNICIPALES

**DATE LIMITE POUR DÉMANTELER VOTRE ABRI D'HIVER
POUR AUTOMOBILE : Le 1^{er} mai**



PERMIS DE BRÛLAGE ET PRÉVENTION DES FEUX DE BROUSSAILLE

Du 1^{er} avril au 15 novembre, si vous désirez faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, vous devez au préalable faire la demande d'un permis de brûlage qui vous sera émis gratuitement

Composez le **819 657-4790** durant les heures d'ouverture du bureau municipal (du lundi au mercredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h. En dehors des heures d'ouverture du bureau, veuillez appeler le conseiller municipal Serge Delongchamp au **819 657-4402**.

FEUX DE BROUSSAILLE OU DE FORÊT : POURQUOI LA PRÉVENTION EST-ELLE SI IMPORTANTE?

Chaque année, plusieurs incendies de forêt trouvent leur origine dans un feu échappé, que ce soit un feu de camp ou un brûlage de rebut. À titre d'exemple, de simples mégots de cigarette jetés par terre provoquent en moyenne 80 incendies de forêt par année au Québec. À l'automne 2021, par temps sec, un feu de broussaille à Val-Racine s'est propagé et a nécessité l'intervention des pompiers de Notre-Dame-des-Bois.

Ne prenez pas de risque! Avant de demander un permis de brûlage, consultez le <https://sopfeu.qc.ca/cartes/> qui indique le niveau du danger d'incendie en vigueur. Le site de la SOPFEU fournit également une foule d'informations essentielles dont le choix de l'emplacement pour votre feu de brûlage, la nécessité d'avoir toujours de l'eau à portée de la main et les dangers réels d'allumer un feu lorsque les vents soufflent à plus de 20 km/h, etc.

DES NOUVELLES DU COMITÉ LES DYNAMIQUES

✓ NOUVEAU : TABLETTES NUMÉRIQUES ET FORMATION À L'INTENTION DES ÂINÉS

En mars le comité Les Dynamiques de Val-Racine a reçu une réponse favorable pour la réalisation du projet PNHA (Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés) que le comité a présenté en décembre dernier et intitulé « *Équipements numériques et tablettes pour les aînés* ».

La subvention octroyée de 9 388 \$ facilitera les tâches des bénévoles aînés qui utilisent le local des comités en équipant celui-ci d'outils informatiques essentiels tels qu'ordinateur et imprimante multi fonction. Chaque membre du comité aura une tablette numérique qui contiendra tous les dossiers importants à portée de main et permettra de tenir des réunions à distance en mode zoom.

Autre élément très important, de la formation sur l'utilisation des tablettes numériques sera dispensée à tous les aînés de la Municipalité qui le désireront. Ils auront aussi la possibilité d'emprunter une tablette à long terme pour leur permettre de se familiariser avec ces outils modernes de communication.

✓ La prochaine réunion du Comité aura lieu le vendredi 15 avril à 13h30 dans la salle du conseil.

✓ **RALLYE-MAISON : le 6 mai est la date limite pour remettre vos réponses au Comité Les Dynamiques.**

Savez-vous en
quelle année a été
construit notre
centre
communautaire?
(voir page 4)

BIENVENUE À UNE JEUNE VAL-RACINOISE!

Le 24 février dernier, Nadia Boughedaoui et Romain Desglands résidents de Val-Racine, sont devenus les heureux parents de la Nora Desglands, un beau bébé de 3,5 kg. Félicitations aux parents Nora!



LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT EST EN PLEIN RECRUTEMENT!

Si vous avez à cœur le développement de notre municipalité et aimeriez vous impliquer dans des projets en cours ou à venir, nous vous invitons à vous joindre à nous!

Créé en 1999 dans le but de promouvoir le potentiel touristique de notre municipalité, le Comité de développement de Val-Racine a suscité au fil des ans plusieurs réalisations et organisé de nombreuses activités favorisant le développement culturel, économique et social de la municipalité. Le Comité s'est donné comme mission de dynamiser le développement de Val-Racine et une croissance démographique équilibrée, tout en mettant en valeur la nature et l'environnement.

Par la mise en œuvre de son Plan de développement 2016-2019, le Comité a réalisé entre autres les actions suivantes :

- Revitaliser l'image de la municipalité en améliorant la signalisation routière, les bâtiments et terrains municipaux;
- Valoriser la protection de l'environnement grâce au nettoyage annuel des fossés et l'activité Mai Mois de l'arbre;
- Accueillir les nouveaux arrivants avec la trousse d'accueil remise par le maire;
- Organiser des activités pour valoriser les bénévoles et des événements rassembleurs pour la population;
- Aider et maintenir les entreprises existantes grâce au programme d'aide financière et la réalisation d'une capsule vidéo présentant les commerces et services de la municipalité;
- Promouvoir l'utilisation de la salle communautaire multifonctionnelle;
- Maintenir le programme de revitalisation grâce à la remise de taxes municipales.

Le nouveau Plan d'action 2021- 2024 du Comité de développement permettra de mieux structurer les orientations que la municipalité, les citoyens et les organismes du milieu souhaitent se donner pour les années à venir. Articulé autour de deux axes principaux, soit « Un cœur de village accueillant, animé et vivant » et « Une nature accessible et une offre de plein air quatre saisons », ce Plan a pour objectif de stimuler le développement et l'animation au cœur du village tout en mettant en valeur les ressources naturelles et facilitant le développement récréotouristique écoresponsable.

Si le sujet vous intéresse, consultez le Plan d'action 2021-2024 sur le site web de la Municipalité au lien suivant :

<http://municipalite.val-racine.qc.ca/vie-communautaire/comite-de-developpement/>



Ces deux photos montrent un exemple de réalisations par le Comité de développement : à gauche, la tenue du spectacle « Hommage à Johnny Cash » en novembre 2018 et à droite, la corvée annuelle de nettoyage des fossés.

* * * * *

Depuis 35 ans, la Société d'aide au développement de la collectivité de la région de Mégantic offre de l'accompagnement, des services-conseil, du financement ainsi que du mentorat aux entrepreneurs du Granit. Que ce soit pour un démarrage ou une acquisition d'entreprise, un projet d'expansion ou de consolidation, la SADC met à votre disposition une panoplie d'outils qui peuvent être très utiles. Consultez le <https://www.sadcmegantic.ca/> ou contactez le 819 583-5332.





Éclairez-vous au bon endroit ?

Défi du mois : observez vos luminaires extérieurs, ceux de votre maison ou de votre entreprise.

La lumière s'échappe-t-elle des côtés ou du haut du luminaire? Voyez-vous directement son ampoule ou sa source lumineuse lorsque vous regardez le luminaire de côté? Toute ces questions semblent banales, pourtant l'**orientation** de beaucoup de **luminaires** peut avoir un **impact sur le gaspillage** énergétique, l'**éblouissement** créé par le luminaire, la **qualité de vie** des résidents autour du luminaire et la visibilité du **ciel étoilé**.

On éclaire pour des raisons de sécurité (escaliers, obstacles, travail de nuit) ou pour nous aider à nous repérer dans l'espace (entrées de bâtiment, sentier piétonnier). L'usage de certains luminaires, comme les sentinelles ou les projecteurs orientés perpendiculairement au sol, nuit malheureusement aux efforts de **protection de l'environnement nocturne**, puisque leur lumière est envoyée dans tous les sens. Envoyer de la lumière vers le ciel, n'est-ce pas comme chauffer sa maison avec la porte ouverte? Et envoyer de la lumière directement dans les yeux n'est-ce pas éblouissant, nuisible à la visibilité? La grande majorité du temps, c'est le sol qui doit être éclairé et non les murs ou les fenêtres des voisins!

Il existe heureusement plusieurs solutions pour bien éclairer. À titre d'exemple, munissez les sentinelles et projecteurs d'un **détecteur de mouvement** et utilisez des modèles de luminaires abordables qui cachent la source de lumière et dirigent le **cône de lumière** uniquement **vers le sol**. Voir les exemples sur : cieletoilemontmegantic.org/luminaires Et n'oubliez pas d'éclairer vers le bas avec une ampoule non visible pour profiter en haut du spectacle étoilé !

Vous aimez observer le ciel sans pollution lumineuse? ✨ Par vos actions vous participez au mouvement de protection du ciel étoilé? Faites parvenir une photo de soir de votre résidence à info@cieletoilemontmegantic.org et participez au mouvement de protection. Certaines seront diffusées dans notre catalogue des maisons étoilées!

Nous habitons sous un même ciel, c'est ensemble que nous le faisons briller!



CONSERVATION VOLONTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE EN PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC

- L'organisme Nature Cantons-de-l'Est est toujours à la recherche de propriétaires pour la saison 2022. Huit d'entre eux pourront recevoir un inventaire écologique complet de leurs propriétés accompagné de recommandations des bonnes pratiques à adopter.
- Même si la périphérie du mont Mégantic est reconnue pour avoir un fort potentiel de présence de chauve-souris, plusieurs de ces espèces sont à statut précaire en raison de l'effondrement drastique des populations observé depuis une dizaine d'années. Si vous connaissez un site fortement fréquenté par les chauve-souris ou la localisation d'un site de maternité, merci d'aviser Nature Cantons-de-l'Est au 819 566-5600 ou écrire à hyacinthe@naturecantonsdelest.ca
- Grâce à la générosité de deux donatrices, NCE peut annoncer la protection à perpétuité de deux propriétés sur le territoire de la municipalité de Val-Racine. Ainsi, un territoire de 7,5 hectares de milieux humides variés et peu perturbés, incluant divers peuplements forestiers dont une cédrière, sera protégé.

PETITE ANNONCE

Le Conseil de gestion de la Communauté de Val-Racine est à la recherche de soumissions pour l'entretien des terrains (pelouse) de l'église et du cimetière de Val-Racine pour la saison estivale 2022. Les soumissions doivent être adressées à l'adresse suivante : Fabrique de Val-Racine, C.P. 2991B, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1.

(Tiré du livre Paroisse Saint-Léon de Val Racine, historique, historique 1892-1992, p.43, du curé Gilles Baril)
Le curé Lefebvre a fait construire une salle paroissiale au sous-sol de l'école. Le couvent comprend des classes pour l'enseignement, une chapelle et la résidence des religieuses. De plus, total de 46 000 \$, incluant une subvention de 45 000 \$ octroyée par le Ministère de l'Instruction publique. C'est le 24 avril 1952 qu'a eu lieu la première pelleée de terre du futur couvent Ste-Maria Goretti, au coût

PASSEZ UN
BEAU MOIS
D'AVRIL!